

# ASSOCIATION SPORTIVE du collège M. Chêne

## PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) est une fédération qui regroupe toutes les Associations Sportives (AS) des collèges. Si tu t'inscris à l'AS du collège : tu peux pratiquer **une ou plusieurs activités** en loisir ou en compétition ; tu peux aussi te former à l'arbitrage et devenir jeune officiel UNSS.

### PROGRAMME 2023/2024

Activités	Entraînements	Professeur	Compétitions	Tarif
<b>Badminton</b> en loisir et/ou en compétition + formation arbitre	<b>Lundi</b> de 16h35 à 17h30 toute l'année. <b>Vendredi</b> 16h35 à 17h30 au 1 <sup>o</sup> et 3 <sup>o</sup> trimestre	Mme Giroire	4 à 7 mercredis après-midi dans l'année	27 euros  Possibilité de régler avec la carte Tattoo
<b>Futsal</b> En loisir	<b>Lundi</b> de 12h30 à 13h25 toute l'année <b>Jedi</b> de 12h30 à 13h25 jusqu'au 7 avril	M. Grison		
<b>Gymnastique</b> En loisir	<b>Mercredi</b> 12h40 à 14h40	M. Grangeat		
<b>Natation</b> En loisir inscription par trimestre	<b>Mercredi</b> 2 groupes par trimestre 13h-14h et 14h-15h savoir nager minimum 50 m sans arrêt	Mme Vaissié		
<b>Handball</b> En loisir et/ou en compétition + formation arbitre	<b>Mardi</b> de 12h30 à 13h25 <b>Mercredi</b> 13h00 à 15h00 14 benjamins maximum. 20 minimes maximum.	M. Hamelin	mercredis après-midi 4 à 8 rencontres selon le championnat.	
<b>Ski alpin</b> loisir niveau piste rouge minimum	<b>Mercredi</b> après-midi pendant le 2 <sup>ème</sup> trimestre 6 élèves minimum 12 élèves maximum	M. Grison		<b>Supplément : 100 € pour 8 sorties</b> (frais de transport et forfaits).

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Panneau d'affichage dans le hall d'entrée du collège
- Pronote et site du collège
- La cotisation comprend les frais de licence et d'assurance et les frais de transport. L'association souscrit à la MAIF un contrat qui garantit un plafond élevé de remboursement. Cependant, une garantie optionnelle est proposée aux licenciés UNSS moyennant une cotisation complémentaire.

### PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **La fiche d'inscription** qui comprend une autorisation parentale.
- **Un chèque de 27 euros** libellé à l'ordre de *l'A. S. du collège de Pontcharra*, ou possibilité de régler tout ou en partie avec la carte Tattoo.
- **Uniquement pour les skieurs cotisation spéciale ski** : un chèque supplémentaire de 100 Euros et inscription avant la Toussaint
- **Pour s'inscrire.** Nous vous demandons de bien vouloir apporter **le dossier complet** au professeur responsable de l'activité.